



Agenda 21 de Chamousset en Lyonnais

Réunion d’information Agenda 21 du 27 janvier 2011

Les 14 communes du canton de Saint Laurent de Chamousset ont confié le 16 septembre 2010 la coordination de l’Agenda 21, par délégation, à la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais.

Dans le cadre de l’élaboration de l’Agenda 21, la Communauté de communes sera un support pour l’expression des citoyens, des agents, des élus et plus largement des acteurs locaux.

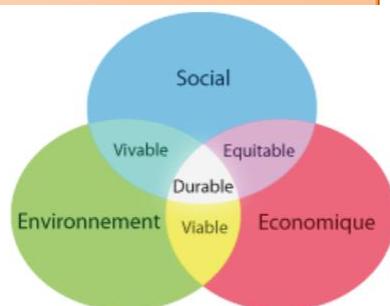
La démarche Agenda 21 doit permettre au canton de relever le défi du développement durable dans ses différentes composantes que sont le l’environnement, le social et l’économie.

Quelques définitions pour commencer

Qu'est-ce que le développement durable ?

« Le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins »

Intégration simultanée, dans un projet donné, de préoccupations environnementales, économiques, et sociales.



Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

« **Agenda** » ce qui doit être fait
« **21** » pour le 21ème siècle

L'Agenda 21 permet de programmer au niveau local un projet de développement durable.

Cette démarche se concrétise par un plan d'actions à engager sur le territoire. L'Agenda 21 est élaboré de manière participative en associant les élus, les services de la collectivité, les habitants, les acteurs économiques ainsi que les associations et la communauté éducative.

Une prise en compte globale de la notion de développement durable

Exemple pour l'énergie

- ⇒ développer les éoliennes et le photovoltaïque
- et
- ⇒ encourager l'efficacité et la sobriété énergétique

Exemple pour les déchets

- ⇒ améliorer le tri des déchets / identifier de nouvelles filières de valorisation
- et
- ⇒ encourager la réduction des déchets à la source

Les finalités des Agenda 21 locaux d'après le MEDDTL*

- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Lutter contre et anticiper le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

*Ministère de l'Écologie, du Développement durable des Transports et du Logement

Comment se formalise le plan d'action

Exemple de la Communauté de communes des Herbiers
Perspectives à 10 ans, 37 actions, organisées en 4 axes

Pour consulter leur plan d'action :
www.cc-paysdesherbiers.fr
 Rubrique « vivre et habiter » puis « développement »

Axes définis par la CC des Herbiers

1. Aménager le territoire pour économiser l'espace et favoriser le lien social
2. Produire en préservant les ressources et en tenant compte des hommes

3. Consommer sobrement et de manière responsable
4. Former, informer, partager

Les composantes d'une fiche action type

Enjeux du développement durable principalement concernés

Numéro et nom de l'action

Définition de l'action

Principaux résultats attendus

Enjeux locaux principalement concernés

Précisions concernant la mise en œuvre de l'action : comment ?

Communauté de Communes du Pays des Herbiers - Agenda 21 local

Point 3

● Finalités du développement durable

● Enjeux locaux

● Définition de l'action

● Résultats attendus

● Mise en œuvre

CEP Roulанда • Plan action • Février 2009

Précisions concernant la mise en œuvre de l'action : qui ? Où ? Quand ?

Approche économique

Opportunités pour les acteurs

Indicateurs de suivi

Communauté de Communes du Pays des Herbiers - Agenda 21 local

Point 3

● Maîtrise d'ouvrage

● Localisation

● Calendrier

● Coûts estimatifs

● Financeurs potentiels

● Autres partenaires potentiels

● Opportunités pour les acteurs

● Indicateurs de suivi

Pourquoi réaliser un Agenda 21 à Chamousset en Lyonnais

Définition d'un **projet de territoire sur le long terme**

Intégration du développement durable dans l'ensemble des politiques

Permettre une prise de conscience face à certains enjeux mondiaux et locaux

Dialogue avec les citoyens et acteurs du territoire

Favoriser la coopération entre les acteurs du territoire



Différentes initiatives sont déjà menées sur le territoire

Certains participants ont partagé des expériences qu'ils ont engagées au sein de leur commune ou service

Réduction de l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces verts de certaines communes

Mise en place de mesures contraignantes de construction pour la récupération des eaux de pluie

Projet élaboré avec des adolescents : voyage en vélo vers un pays de l'Est de l'Europe et dépôt des vélos

Animation en période de vacances : atelier de couture avec des enfants et des personnes âgées

Installation de panneaux solaires sur des bâtiments communaux et intercommunaux

Mise en place de pedibus

Quelques pistes de réflexions sur les enjeux majeurs du territoire

Les personnes présentes à la réunion d'information ont réfléchi en groupes aux enjeux importants pour le territoire de Chamousset en Lyonnais. Voici quelques propositions :

Les transports

Le covoiturage, liaison car-tram-train,...

L'emploi

Développement du télétravail pour limiter les déplacements pendulaires
Développer l'emploi sur le territoire

« La vie de village »

Créer des liens, des échanges entre les populations au sein des villages

L'exemplarité des collectivités

L'éclairage public
Les consommations de papier
La limitation de l'utilisation des pesticides

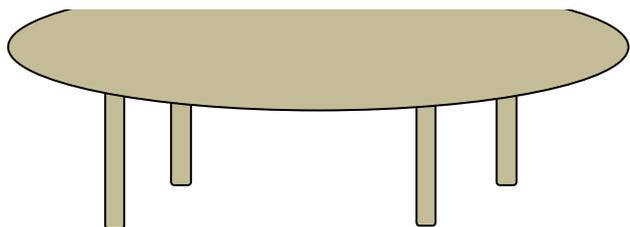
Comment va se dérouler l'élaboration de l'Agenda 21



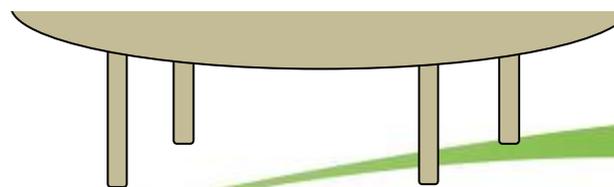
Démarche participative

Les habitants et les acteurs du territoire seront consultés tout au long de la réalisation et notamment lors de réunions publiques.

**ATELIER D'ÉCHANGE
sur l'état des lieux du territoire**



**ATELIER D'ÉCHANGE
pour proposer des actions**



Exemples d'actions concrètes pouvant être inscrites à un programme Agenda 21

Communauté de communes du Pays des Herbiers

Construction d'une Maison Eco-performante

Objectifs : accompagner les artisans et les propriétaires vers les nouveaux modes constructifs et les économies d'énergie



Agglomération Mulhouse Alsace

Intégrer le développement durable dans les zones d'activités

Rédaction d'un guide méthodologique, un guide des bonnes pratiques, de fiches-outils reprenant les aides

Gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, intégration paysagère des bâtiments, procédés de construction, services aux salariés, plan de déplacement,...

Communauté de communes du Pays des Herbiers

Développer le logement adapté aux seniors

Une commune prévoit l'ouverture d'une MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) avec 23 lits

CC de Montrevel en Bresse

Mettre en place un projet éducatif local

Objectifs : Définir une stratégie globale en matière d'accueil et d'éducation des publics jeunes

Création d'un espace d'accueil avec un « Point information jeunesse »

Développement d'activités en partenariat avec le tissu associatif

Mise en place d'un projet d'éducation à l'environnement dans le cadre des CLSH et des projets d'établissements

Communauté de communes du Pays des Herbiers

Sensibilisation des particuliers aux économies d'eau

Mise à disposition gratuite de 2 000 kits « économiseurs d'eau »

En échange, suivi de leurs consommations d'eau pendant 1 an



Les acteurs de l'Agenda 21 et leur rôle

Comité stratégique

Préparation des décisions, suivi de la démarche

Président de la CCCL, Vice-Président délégué à l'environnement, Vice-Président délégué à l'économie, Vice-Présidente déléguée au social, DGS, Chargée de mission A21

Comité de pilotage

L'instance de suivi qui permet un travail en transversalité. Il intervient à chaque grande étape de l'élaboration de l'Agenda 21

Composé d'élus et d'agents volontaires de la communauté de communes et des communes

Elus

Habitants

Associations

**Agents des
collectivités**

Entreprises

*Force de propositions lors du diagnostic et de la définition des actions
Partenaires éventuels de mise en œuvre d'actions
Expertises d'usages ou d'experts*

**Partenaires
institutionnels**